

Compte rendu de la 2^e Assemblée générale annuelle de l'«**APRES-INRS**»
tenue le 19 octobre 2007 à 15h00 au centre INRS-Urbanisation, Culture et Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Étaient présents :

A. Achab, G. Bélanger, R. Bertrand, C. Bergeron, B. Bobée, G. Brisson, M. Cantin, C. Chapdelaine, S. Cooper, R. Dalpé, F. Dansereau, G. Drapeau, L. Duval, J. Godbout, L. Grégoire, H. Houde, D. Joly, D. Lemieux, J. Mongeau, Y. Martineau, D. Oth, L. Raymond, J. Roger, W. Sochanski et M. Trudel.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption du procès verbal de la dernière assemblée générale
3. Adoption des statuts et règlements tels que corrigés
4. Bilan de la dernière année
5. État d'avancement des travaux des divers comités
6. États financiers du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007 et prévisions budgétaires pour 2007–2008
7. Réactions des membres / Suggestions pour améliorer le recrutement et la participation.
8. Remplacement des membres du CA dont le mandat expire
9. Mot de la fin

1. Mot de bienvenue

Magella Cantin souhaite la bienvenue aux membres de l'association, les remercie de leur présence, leur présente les membres du CA et leur fait part du programme de la journée.

2. Adoption du procès verbal de la dernière assemblée générale

Sur proposition de R. Bertrand, secondée par G. Bélanger, le procès verbal de la dernière assemblée générale est adopté.

Résolution (AG-10-07-1).

3. Adoption des statuts et règlements tels que corrigés

Quelques corrections sont suggérées (pagination, remplacer conseiller par administrateur).

Sur proposition de G. Bélanger, secondée par R. Dalpé, les statuts et règlements, tels que corrigés suite aux suggestions des membres de la dernière AG et celle d'aujourd'hui, sont acceptés.

Résolution (AG-10-07-2).

4. Bilan de la dernière année

Depuis le 10 novembre dernier, le CA de l'APRES-INRS (qui compte actuellement 63 membres) s'est réuni à cinq (5) reprises. Voici un aperçu des principaux développements :

FINANCES : en plus de la subvention de démarrage octroyée par l'Administration de l'INRS, les centres de l'INRS de même que le SPINRS ont contribué financièrement au fonctionnement de l'APRES-INRS.

SITE WEB : le site web de l'APRES-INRS est supporté actuellement par le centre ETE et devrait être le point central de la diffusion de l'information auprès des membres de l'APRES-INRS. Les membres sont donc invités à le consulter.

RELATIONS AVEC INRS : Il a été convenu :

- de mettre en place des mécanismes d'information continue de manière à tenir les retraités informés de la vie de l'INRS. A titre d'exemples sont mentionnés : l'envoi du magazine Planète INRS, l'envoi aux retraités qui le souhaitent des « messages à tous » portant sur les principaux événements touchant l'INRS (e.g. nominations, départs, décès, etc.);
- que l'INRS soulignera de manière plus officielle les départs à la retraite;
- que dorénavant la direction de l'Institut recevra toutes nos demandes de financement; il ne sera donc plus nécessaire de solliciter des fonds auprès des différents centres. Une contribution récurrente minimale de 5 000 \$ serait garantie;
- des discussions ont lieu actuellement entre l'INRS (Service des communications et Direction des Ressources humaines) et l'APRES-INRS afin de dresser une liste des sujets qui pourraient être d'intérêt pour les retraités de l'INRS. L'APRES-INRS a aussi pensé à créer un bulletin d'information périodique pour transmettre à ses membres des informations sur l'association, ses membres, ses comités, les activités prévues, etc. Le premier numéro vous sera présenté à la fin de cette rencontre.

Réaction des membres :

Information : Certains membres pensent que l'Association devrait songer à préparer un bulletin trimestriel d'information pour transmettre à ses membres des informations sur l'association, ses membres, ses comités, les activités prévues. Un projet est actuellement en développement par G. Brisson.

Financement : Certains membres se demandent si la contribution récurrente de 5 000 \$ va être suffisante. Compte tenu des besoins financiers importants liés à notre dispersion géographique, la contribution de la direction de l'Institut devrait correspondre au montant estimé de nos besoins qui s'élèvent aux environs de 10 000\$.

DÉCLARATION DE L'INRS

Grâce à la signature de cette déclaration, l'APRES-INRS veut permettre à ses membres, qui le souhaitent, de continuer à contribuer au développement communautaire et universitaire de l'INRS.

Ainsi, l'INRS :

- assure au retraité l'accès à ses services, selon les politiques et procédures en vigueur au sein des unités responsables de ces services;
- fournit au retraité membre de l'APRES-INRS une carte d'identité institutionnelle lui donnant accès aux services;
- donne accès aux retraités, de moins de 65 ans, à des régimes collectifs dans le cadre d'ententes à l'échelle du réseau de l'Université du Québec;
- met à la disposition des membres du Conseil d'administration de l'APRES-INRS un espace nécessaire à leurs rencontres et à l'exercice de leurs activités;
- s'engage à fournir l'accès à ses locaux pour toute réunion générale des membres de l'APRES-INRS.

5. État d'avancement des travaux des divers comités

RÉGIMES DE RETRAITE, ASSURANCES ET FISCALITÉ

Ce comité doit s'occuper de tout ce qui touche aux régimes de retraite, aux assurances et à la fiscalité. Trois rencontres des membres du comité ont été tenues. Plus particulièrement, le comité a examiné (i) l'impact d'un retour au travail à plein temps ou partiel pour un retraité participant aux régimes de la CARRA ou au RRUQ et (ii) les régimes possibles d'assurance avant et après 65 ans.

ACTIVITÉS SOCIALES

Ce comité a connu sa première activité officielle le 8 mars dernier, par la tenue d'un « Petit déjeuner » dans la région de Québec, activité qui devrait se répéter le 2^e jeudi de chaque mois. Des activités similaires pourraient être envisagées dans la région de Montréal pour les membres de l'Île de Montréal et ceux de Laval.

PROFESSEUR HONORAIRE

Un comité travaille à réactualiser la définition de ce qu'est un professeur honoraire. Un document de réflexion sera soumis à l'INRS. Suite aux commentaires de certains membres, le document pourra être élargi pour considérer les autres catégories professionnelles.

VULGARISATION SCIENTIFIQUE

La vulgarisation scientifique est un domaine dans lequel l'APRES-INRS pourrait utilement contribuer à la visibilité de l'INRS. Des membres de l'INRS s'impliquent dans l'organisation d'une session de l'ACFAS sur la vulgarisation scientifique dans les

domaines de l'ETE. Un comité sera mis sur pied pour étudier ce qui pourrait être fait à plus long terme.

SITE WEB

Tout sera mis en œuvre dans les prochaines semaines afin de rendre plus efficace le fonctionnement du site Web de l'APRES-INRS, qui constitue un des organes principaux de diffusion de l'information. Certaines sections du site pourraient n'être accessibles qu'aux membres, à l'aide d'un code d'accès.

6. États financiers et prévisions budgétaires

Le bilan financier de l'année est présenté aux membres ainsi que les prévisions budgétaires pour la prochaine année. Des membres suggèrent que pour avoir une idée réaliste des besoins il ne faudrait pas tenir compte des montants non-dépensés.

Sur proposition de R. Bertrand, secondée par R. Dalpé, les états financiers et les prévisions budgétaires, tenant compte des suggestions faites, sont acceptés à l'unanimité.

Résolution (AG-10-07-3).

7. Réactions des membres

L'APRES-INRS pense à créer un bulletin d'information périodique pour transmettre à ses membres des informations sur l'association, ses membres, ses comités, les activités prévues. Un prototype est présenté aux membres. Un sondage devrait être mené (G. Brisson et F. Dansereau) auprès des membres de la région de Montréal pour déterminer le type d'activités qui conviendrait le mieux.

8. Remplacement des membres du CA dont le mandat expire

Selon nos règlements, les mandats du président (Magella Cantin), du 2^e vice-président (Sophie Renaud), du secrétaire (Aïcha Achab) et du 1^{er} conseiller (Guy Brisson) se termineront lors d'une année paire, donc en 2008.

Les mandats du 1^{er} vice-président (Francine Dansereau), du trésorier (Georges Drapeau) et du 2^e conseiller (Serge Belloncik) se terminant lors d'une année impaire doivent être remplacés aujourd'hui.

De plus, suite à la démission du 2^e vice-président (Sophie Renaud), il faut également combler ce poste aujourd'hui.

❖ Élections :

- 1^{er} Vice-président

Sur proposition de Guy Brisson, secondée par J. Mongeau, il est proposé de reconduire le mandat de Francine Dansereau à titre de Vice-président de l'association.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, Francine Dansereau est désignée par acclamation au poste de 1^{er} Vice-président.

Résolution (AG-10-07-4).

- 2^e Vice-président

Sur proposition d'Aïcha Achab, secondée par G. Bélanger, il est proposé que Rudolf Bertrand agisse à titre de 2^e Vice-président de l'association.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, Rudolf Bertrand est désigné par acclamation au poste de 2^e Vice-président.

Résolution (AG-10-07-5)

- Trésorier

Sur proposition de G. Drapeau, secondée par Bernard Bobée, il est proposé que Gaétane Bélanger soit désignée Trésorière de l'association.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, Gaétane Bélanger est désignée par acclamation au poste de trésorier.

Résolution (AG-10-07-6).

- 2^e Administrateur

Sur proposition de F. Dansereau, secondée par J. Mongeau, il est proposé que Lisette Duval occupe le poste de 2^e Administrateur de l'association.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, Lisette Duval est désignée par acclamation au poste de 2^e Administrateur.

Résolution (AG-10-07-7).

9. Mot de la fin

Les membres sont invités à partager le verre de l'amitié.